



## **Protégez votre bébé contre la coqueluche Faites-vous vacciner à 22 semaines de grossesse**

### **Programme national de vaccination**

La coqueluche est une maladie grave pour les bébés. Vous pouvez protéger votre bébé contre la coqueluche en vous faisant vacciner pendant la grossesse. Cela est possible à partir de la 22ème semaine avec le « vaccin de la 22ème semaines ». Ce vaccin fait partie du programme national de vaccination et il est donc gratuit. Cette brochure vous donne de plus amples informations. Consultez également le site [22-week vaccination \(maternal whooping cough vaccination\)](#)

### **Qu'est-ce que la coqueluche ?**

La coqueluche est également connue sous le nom de « toux des 100 jours ». Elle est due à une bactérie. Elle provoque de graves quintes de toux qui peuvent durer pendant des mois. Les bébés peuvent être très opprésés et suffoquer.

### **Grave pour les bébés**

La coqueluche peut être très dangereuse pour les bébés. Elle peut provoquer chez eux une pneumonie ou des lésions cérébrales et même en mourir. Chaque année, aux Pays-Bas, environ 170 bébés atteints de coqueluche sont hospitalisés.

### **Les premiers mois**

Les enfants sont vaccinés contre la coqueluche. Mais ils ne peuvent être vaccinés que quand ils ont quelques mois. Cela signifie qu'ils ne sont pas protégés contre la coqueluche pendant les premiers mois suivant la naissance. Et c'est justement pendant cette période qu'ils sont très vulnérables.

### **Comment pouvez-vous protéger votre bébé ?**

Vous-même pouvez vous faire vacciner contre la coqueluche pendant votre grossesse. Votre bébé sera alors protégé dès le premier jour. Vous pouvez vous faire vacciner à partir de la 22ème semaine de grossesse. D'où le nom de vaccin de la 22ème semaine. Le vaccin est administré dans la partie supérieure du bras.

### **Comment cela fonctionne-t-il ?**

Après la vaccination, votre corps produit des anticorps qui sont transmis à votre fœtus par le placenta. Votre bébé a alors suffisamment d'anticorps pour les premiers mois de sa vie. Jusqu'à ce qu'il ou elle puisse être vacciné(e). La vaccination protège non seulement votre bébé mais aussi vous-même. De cette façon, vous n'attraperez pas la coqueluche et vous ne contaminerez pas d'autres personnes.

RIVM

A. van Leeuwenhoeklaan 9  
3721 MA Bilthoven  
Postbus 1  
3720 BA Bilthoven  
[www.rivm.nl](http://www.rivm.nl)

T +31 88 689 8989  
[info@rivm.nl](mailto:info@rivm.nl)

### **Bébé une vaccination de moins**

Autre avantage : si vous faites vacciner, votre bébé aura besoin d'un vaccin de moins après la naissance. Votre bébé aura alors le premier vaccin à l'âge de 3 mois au lieu de 2 mois\*.

\* Cela n'est pas toujours le cas. Le médecin ou l'infirmière des mineurs vous en parlera. Voir aussi : [22-week vaccination \(maternal whooping cough vaccination\)](#)

### **Lait maternel**

Le lait maternel contient également des anticorps. Mais ceux-ci ne protègent pas contre la coqueluche. Même si vous allaitez votre bébé, une vaccination est toujours nécessaire pour protéger votre enfant.

### **Vaccin combiné**

On vous vaccine avec le vaccin DTC. Il protège non seulement contre la coqueluche, mais aussi contre deux autres maladies : le tétanos et la diphtérie. Il n'existe pas de vaccin séparé uniquement contre la coqueluche.

### **Est-ce sans danger ?**

La vaccination est sans danger pour vous et votre bébé. Elle a fait l'objet de nombreuses études. Dans d'autres pays, on administre ce vaccin aux femmes depuis bien plus longtemps. Par exemple, en Angleterre, en Belgique, en Espagne et aux États-Unis.

### **Effets secondaires indésirables**

Cette vaccination peut toutefois provoquer des effets secondaires. Par exemple une certaine apathie, des maux de tête ou un enfllement du bras. Ces effets secondaires sont généralement assez bénins et disparaissent d'eux-mêmes en quelques jours. Les effets secondaires graves sont très rares.

### **Signaler les effets secondaires**

Vous pouvez signaler tout effet secondaire d'une vaccination au médecin ou à l'infirmière qui a administré le vaccin. Ils le transmettent alors au centre des effets secondaires : Lareb. Vous pouvez également signaler vous-même cet effet indésirable à Lareb sur le site [www.lareb.nl](http://www.lareb.nl), mais également sur le site [rijksvaccinatieprogramma.nl](http://rijksvaccinatieprogramma.nl).

### **Où ?**

Pour vous faire vacciner, vous devez prendre rendez-vous avec le centre de consultation pour jeunes enfants (consultatiebureau). On vous y donnera alors également des informations sur les vaccins que l'on administrera à votre bébé ultérieurement dans le cadre du programme national de vaccination. Pour savoir où prendre un rendez-vous, consultez le site [22-week vaccination \(maternal whooping cough vaccination\)](#).

### **Quand ?**

Vous pouvez vous faire vacciner à partir de la 22ème semaine de grossesse et jusqu'à la naissance du bébé, mais : le plus tôt après la 22ème semaine sera le mieux.

### **Gratuit**

Le vaccin de la 22ème semaine fait partie du programme national de vaccination et il est donc gratuit.

### **Données de la vaccination**

Une fois que vous avez été vaccinée, les services de santé des mineurs (JGZ) enregistrent les données de la vaccination dans le système JGZ et sur votre certificat de

vaccination. Si vous êtes d'accord, le JGZ partagera ces données avec le RIVM. Il s'agit des données de la vaccination ainsi que de vos coordonnées personnelles. Le médecin ou l'infirmière du JGZ vous demandera votre autorisation pour cet échange de données entre le JGZ et le RIVM.

Cette autorisation est importante. Le RIVM ne peut remplir (correctement) diverses tâches que s'il sait exactement quelles ont été vos vaccinations. Le RIVM utilise par exemple ces informations pour vous envoyer les justes rappels pour les vaccinations de votre enfant. Le RIVM peut également vous envoyer une copie de votre certificat de vaccination si vous en faites la demande. C'est pratique si vous voyagez et que vous voulez savoir contre quelles maladies vous avez été vacciné.

Le RIVM utilise également ces données pour surveiller la qualité du programme national de vaccination et des vaccins. Enfin, le RIVM utilise ces données pour calculer combien de personnes aux Pays-Bas ont été entièrement vaccinées. Si une maladie infectieuse se déclare, il est en effet très important de savoir combien de personnes sont protégées. Le RIVM peut alors évaluer si la maladie peut se propager et si des mesures sont nécessaires.

Pour de plus amples informations, voir [rijksvaccinatieprogramma.nl/jouw-toestemming](http://rijksvaccinatieprogramma.nl/jouw-toestemming).

Ceci est une publication de :  
**Rijksinstituut voor Volksgezondheid en Milieu**  
Postbus 1 | 3720 BA Bilthoven  
[www.rivm.nl](http://www.rivm.nl)  
Janvier 2022

Le souci du lendemain commence dès aujourd'hui